



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 93233

Texte de la question

La mission d'information sur l'effet de serre vient de rendre public son rapport. Elle propose notamment de conforter les contributions financières de la France aux différents fonds climat créés par la Convention et par le protocole de Kyoto (notamment le Fonds pour les pays les moins avancés, mais aussi le « Fonds spécial », destiné à l'adaptation et aux transferts de technologie, tout en renforçant cette dimension dans nos accords bilatéraux). M. François Grosdidier demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93233

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4612